

Stage en milieu professionnel (EAD)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L8HCo8D
- > En savoir plus : Site web de la formation <https://hclassiques.parisnanterre.fr/>

Présentation

Stage de forme courte (35h) en milieu professionnel. Ce stage d'observation dans le milieu de la culture, de l'enseignement, ou de la recherche (si possible plus spécifiquement orienté vers les métiers d'enseignement, d'archives et de recherche) s'accompagnera d'une réflexion sur le rapport entre la formation universitaire de l'étudiant au sein du Master et la pratique professionnelle.

Objectifs

- Personnaliser son projet professionnel de façon cohérente avec la formation : l'objet du stage peut être en lien avec les travaux des cours et séminaires, le projet collaboratif numérique ou le mémoire de recherche personnel.
- Se familiariser avec un environnement professionnel où les humanités classiques sont pertinentes (par leur contenu disciplinaire, méthodes d'analyse, pédagogie, par exemple).
- Mener une réflexion sur l'articulation entre formation universitaire et pratique professionnelle au travers d'un rapport de stage (écrit) et d'une présentation (orale).

Évaluation

M3C en 2 sessions

- * Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :

Contrôle continu

a) Le stage fait l'objet d'une convention de stage. Sa réalisation est validée par l'octroi de crédits ECTS.

La recherche du stage (contacts, actes de candidature) et la qualité de la mission accomplie entrent en compte dans l'évaluation

b) Rapport écrit d'une dizaine de pages

c) Présentation orale (30 min)

Le déroulement est suivi par l'enseignant référent en charge de l'évaluation.

- * Régime dérogatoire session 1 :

Contrôle continu

a) Le stage fait l'objet d'une convention de stage. Sa réalisation est validée par l'octroi de crédits ECTS.

La recherche du stage (contacts, actes de candidature) et la qualité de la mission accomplie entrent en compte dans l'évaluation

b) Rapport écrit d'une dizaine de pages

c) Présentation orale (30 min)

Le déroulement est suivi par l'enseignant référent en charge de l'évaluation.

- * Session 2 dite de rattrapage :

Contrôle continu

a) Le stage fait l'objet d'une convention de stage. Sa réalisation est validée par l'octroi de crédits ECTS.

La recherche du stage (contacts, actes de candidature) et la qualité de la mission accomplie entrent en compte dans l'évaluation

b) Rapport écrit d'une dizaine de pages

c) Présentation orale (30 min)

Le déroulement est suivi par l'enseignant référent en charge de l'évaluation. Contrôle continu

Pré-requis nécessaires

Prendre contact avec l'enseignant responsable au cours du premier semestre.

Compétences visées

- Prendre des contacts avec un milieu professionnel visé
- Etablir un projet de stage cohérent avec sa formation
- Observer et réaliser les tâches assignées en contexte professionnel
- Mener une réflexion sur l'articulation entre formation et pratique professionnelle
- Rédiger un retour d'expérience construit
- Présenter oralement l'expérience réalisée de façon construite et critique

Contact(s)

> Valerie Fauvinet-ranson

Responsable pédagogique
vfauvine@parisnanterre.fr